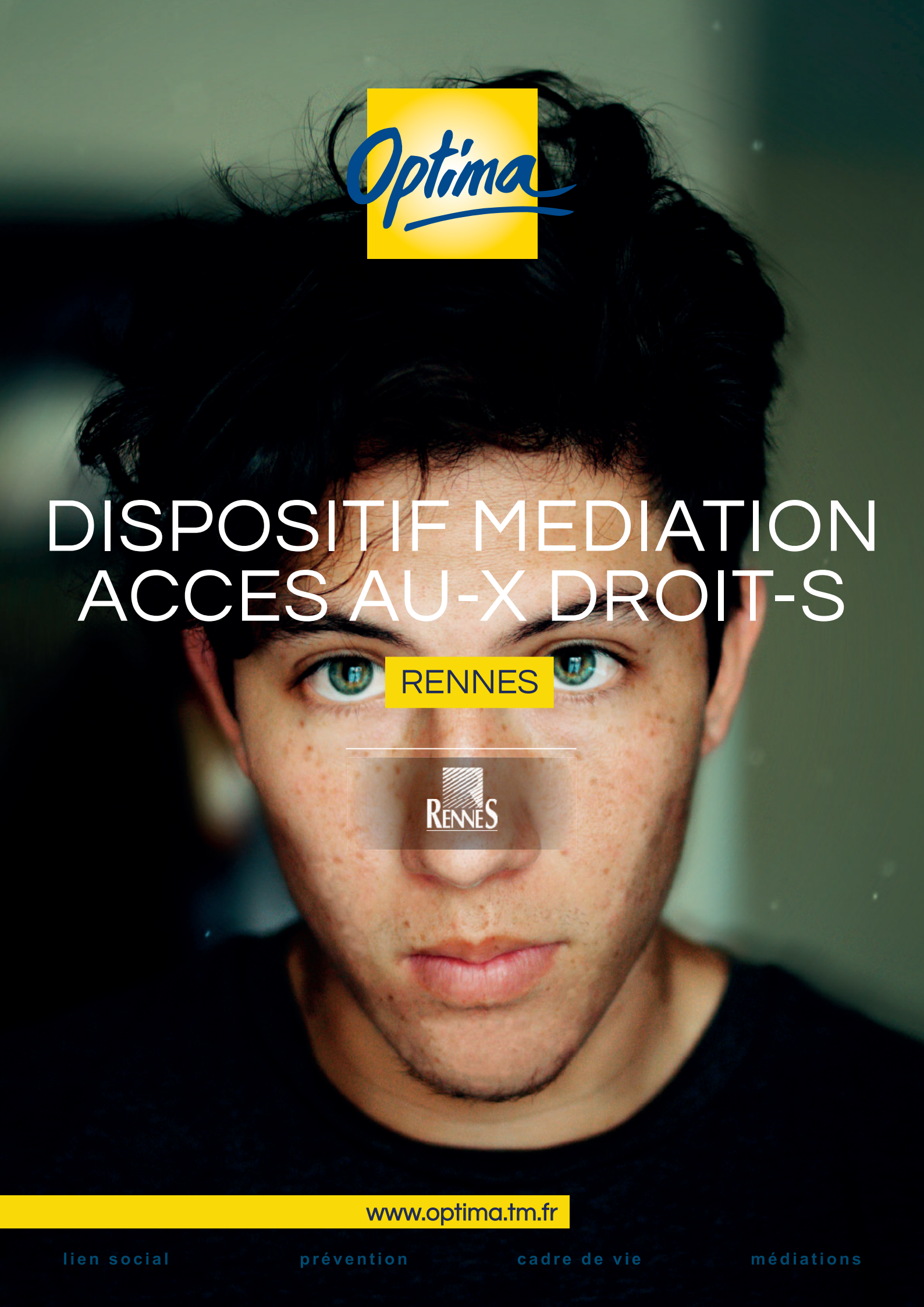

Optima

DISPOSITIF MEDIATION ACCES AU-X DROIT-S

RENNES

RENNES

www.optima.tm.fr

lien social prévention cadre de vie médiations

DISPOSITIF MEDIATION ACCES AU-X DROIT-S

APPROCHE

- Étude des éléments de diagnostic du territoire
- Recrutement et formation d'un médiateur social
- Travail d'interconnaissance et de coopération avec des services municipaux, les partenaires institutionnels et les acteurs des territoires
- Démarche en direction des habitants : information et sensibilisation
- Mise en place des outils de gestion du dispositif
- Dynamique d'adaptabilité du dispositif, d'optimisation des ressources et d'amélioration continue

DISPOSITIF

Objectifs

- Contribuer à la lutte contre les non recours et de renoncement des publics en situation de précarité, de vulnérabilités et/ou d'isolement par une meilleure lisibilité et visibilité des droits, des services et des ressources institutionnelles et partenariales
- Déployer des actions collectives sur la thématique de l'accès au-x droit-s et aux services sociaux
- Inscrire son action dans une démarche d'aller vers et hors les équipements, dans une logique de complémentarité, existante ou à développer, des acteurs intervenant sur ce champ, et notamment les professionnels de la justice et du travail social.

Missions

- A partir des besoins identifiés, informer et orienter vers les dispositifs d'accès au-x droit-s, les structures et services compétents et concevoir la mise en place d'actions collectives :
  - Mettre en place des actions d'information ou de sensibilisation avec les partenaires concernés
  - Mettre en place et animer des ateliers pédagogiques à destination de différents publics adultes
  - Développer des parcours d'accès au droit hors les murs en lien avec les besoins des publics et des territoires
  - Réaliser des outils permettant un accès aux droits, une appropriation facilitée des informations en lien avec l'accès aux droits dans une démarche d'autonomisation
- Consolider et développer des réseaux professionnels et des partenariats dans le domaine de l'accès au-x droit-s :
  - Participer aux temps de coordination sur l'accès au droit portés par la Ville de Rennes
  - Participer aux instances de réflexion, d'échanges et de travail avec les partenaires sur les problématiques des publics et des territoires
- Participer à la veille territoriale par le rendre compte de son activité, par le partage d'analyses et la formulation de préconisations.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00

Périmètre

5 quartiers Politique de la Ville avec une priorité donnée sur les quartiers Maurepas, Blosne et Villejean.

Équipe

Une Médiatrice Accès au-x Droit-s

UN DISPOSITIF RECONNU PAR LES PARTENAIRES ET PAR LES HABITANTS.

> **LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS COLLECTIVES ADAPTÉES** ET RÉPONDANT AUX ATTENTES DES DIFFÉRENTS PUBLICS PAR LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION DE LA DEMANDE SOCIALE, PAR LA PRODUCTION D'INFORMATIONS ET LE SOUTIEN À L'ACCÈS AUX DROITS, PAR LA MISE EN RELATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DESTINÉ À SOUTENIR L'HABITANT DANS SA CAPACITÉ À RÉINVESTIR SON QUARTIER D'HABITAT.

> **UNE CONTRIBUTION EFFICACE** À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES PUBLICS.

> **UN TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL** ET SUR LES SOCIABILITÉS DE PROXIMITÉ.

> **UNE INSCRIPTION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL** ET LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.

Commanditaire *Ville de Rennes* ***Modalité contractuelle*** *Convention d'objectifs* ***Durée*** *De 2008 à 2016 Dispositif AMPROX (Agent de Médiation et de Proximité) Depuis 2017, Dispositif Médiation Accès au-x Droit-s*

Création graphique : EVEREST - www.agence-everest.com - Crédits photo : © pixabay